

6 Société et Culture

Justice/Point-presse du Syndicat national des greffiers du Gabon (Synagref) hier

L'opinion publique prise à témoin

SNN

Libreville/Gabon

S'estimant délaissés, car n'ayant reçu aucun retour des revendications soumises à la tutelle depuis huit mois déjà, les greffiers projettent l'organisation d'une assemblée générale le 20 février courant, pour se faire mieux entendre.

LE Syndicat national des greffiers du Gabon (Synagref) a tenu, hier, un point-presse dans l'une des salles d'audience du

Palais de justice de Libreville. Le but de cette déclaration publique était, selon les membres du directoire de cette structure syndicale, d'«informer et édifier l'opinion nationale et internationale sur les points contenus dans notre cahier de charges non résolu et pendant sur la table du gouvernement.»

Au cours de cette communication, le bureau directeur du Synagref est donc revenu, point par point, sur les différentes revendications de la corporation des greffiers. Il s'agit, entre autres, du projet de



Photo : SNN

Les membres du bureau du Synagref ayant animé le point-presse.

loi portant statut particulier des greffiers, la carte professionnelle, les salaires des greffiers de la promotion 2017, la situation du greffier en Chef de la Cour d'appel judiciaire

de Libreville, les toges des greffiers des Cours d'appel, la situation du tribunal de Makokou.

De façon générale, les greffiers se disent abandonnés à leur triste sort.

Ils ont aussi relevé, pour le déplorer, le manque de dialogue de la part de la tutelle. « A ce jour, aucun point n'a été discuté avec la tutelle. Nous ne comprenons pas que dans notre pays où on met en exergue le dialogue social, notre gouvernement ne veuille pas dialoguer avec le Syndicat national des greffiers. C'est nous qui appelons chaque fois la tutelle à la discussion, ce qui n'est pas normal. Nous avons laissé suffisamment du temps au ministre et nous estimons que huit mois plus tard, c'en est trop ! », a indiqué

le directoire du Synagref. Pour les hommes en toge, de tels agissements ne contribueraient pas à garantir la sérénité dans la maison justice. C'est pourquoi, le Synagref a projeté la tenue d'une assemblée générale le 20 février prochain. Les greffiers exerçant dans la province de l'Estuaire et ceux de passage sont attendus à ce rendez-vous qui indiquera certainement la conduite à tenir face à la situation qui prévaut au sein de cette corporation.

Front social/Cnou/Négociations entre la Direction générale et le personnel

Le Synapaugeg opte pour la chaise vide

C.G.K

Libreville/Gabon

LA séance de travail prévue, hier matin, dans l'enceinte du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sis à l'avenue de Cointet, entre la direction

générale du Centre national des œuvres universitaires (Cnou) et le Syndicat national des personnels de l'administration universitaire et des grandes écoles du Gabon (Synapaugeg), a finalement accouché d'une souris. Les membres du syndicat ont brillé par leur absence. Ils n'auraient pas été édifiés sur la date du



Photo : COE

Le bureau du Synapaugeg et son président, M. Souchlaty-Poaty, ont boudé la réunion avec leur direction générale.

démarrage des négociations.

Pourtant, une correspondance du directeur général du Cnou, Aubert-Aimé Ndjila, datée du 25 janvier 2018, atteste que le président du Synapaugeg aurait été notifié sur le programme des négociations. Dont le chronogramme établi s'étale sur une période de quatre semaines. Afin d'examiner, au fond, l'ensemble des points (13 au total) contenus dans le cahier de revendications.

Qu'a cela ne tienne, la direction générale du Cnou ne perd pas l'espoir de voir le Synapaugeg s'asseoir à la table des négociations au prochain rendez-vous du 15 février. Gageons que cet appel sera entendu. Pour ne pas laisser penser, que derrière le couac d'hier, se cachait une volonté de saper délibérément les pourparlers en cours. Mais pour quel intérêt ? Puisque tout compromis découle des négociations.

Chronique littéraire

Web : les critères de vérité

LA vérité peut déboucher de partout. Du moins, ce que nous pouvons considérer comme tel à un moment ou un autre de notre vie, ou plus simplement d'une discussion avec un ou plusieurs amis, peut jaillir de nulle part comme un éclair et nous éblouir.

Lorsqu'un débat s'engage sur le fait de savoir si une information sur les réseaux sociaux est vraie ou fautive, nous sommes d'ordinaire mesurés, car, comme certains, nous nous sommes déjà fait avoir. Et pas qu'une fois. Aussi, l'expérience servant à quelque chose, nous sommes devenu très circonspect. Mais lorsqu'un jeune homme vous sollicite pour savoir à quoi s'en tenir sur une info qui fait le buzz et présente toutes les allures d'un fait avéré, que lui dire ? Comment savoir soi-même si l'info reçue est fondée ou n'est qu'une "fake news" ? Si l'on dispose de quelques relations dans le milieu de la presse, cela peut encore aider, vu que les journalistes bénéficient souvent de moyens efficaces pour recouper l'info et trancher une question qui au premier abord peut paraître insoluble.

Umberto Eco, à propos des critères de vérité sur les réseaux sociaux et le web en général, notait qu'on n'avait pas encore élaboré un enseignement susceptible d'apprendre aux élèves et aux étudiants à se méfier des informations circulant sur internet. Il préconisait, pour l'heure, de faire les choses à la manière des peintres du quattrocento, c'est-à-dire de prendre un apprenti sous son aile et de lui apprendre son activité par l'exemple et la pratique directe. En vous voyant faire, il apprend à faire.

Quant à nous, nous avons conçu - n'y voyez ni prétention ni assurance de notre part - une méthode simple pour douter de la nature véridique d'une information sur les réseaux sociaux. Ce critère n'est pas infaillible, certes. Mais il vaut ce qu'il vaut. Jusqu'ici, en tout cas, il nous a toujours donné raison, quoique nous le sachions certainement faillible.

Ce critère, le voici : les fautes de grammaire. Par grammaire, nous entendons les sous-rubriques que sont l'orthographe, le vocabulaire, la conjugaison, etc. Nous allons même jusqu'à inclure la syntaxe, la logique, le pléonasme, le solécisme et le sens. Dès que nous lisons un communiqué de presse, un message écrit par une supposée autorité politique, économique, sportive, ou un mécène, et que des fautes de grammaire y abondent plus que de raison, nous y voyons un faux. Ou à tout le moins nous y percevons quelque chose de louche. Nous restons dès lors sur nos gardes. Et comme l'enseignent les philosophes, dans le doute, on s'abstient.

RNI.I.

Amélioration de la fourniture en eau et électricité
La SEEG et la mairie de Libreville main dans la main

Photo : Frédéric Serge Long

La maire de Libreville et ses adjoints à côté du DG de la SEEG et ses collaborateurs au terme de la cérémonie.

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Ceci à travers un plan d'actions décliné, hier, par Antoine Boo, directeur général de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), à Rose Christiane Ossouka Raponda, l'édile de la capitale. Au cours d'une séance de travail, à laquelle prenaient également part les adjoints au maire de Libreville, les conseillers et quelques directeurs centraux.

DANS le but d'assurer davantage de confort à la population, et surtout d'améliorer la fourniture en eau et en électricité dans la capitale, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) renforce son partenariat avec la mairie

de Libreville. Ceci, à travers un plan d'actions décliné hier matin au premier responsable de la commune, Rose Christiane Ossouka Raponda, par le directeur général de la SEEG, Antoine Boo. Ce programme se veut une plate-forme conjointe visant à apporter des réponses aux préoccupations actuelles des Librevillois en la matière.

A travers celui-ci, la SEEG va, entre autres, lutter contre les fuites d'eau, mettre en conformité les réseaux ainsi que les branchements dans les quartiers. « Nous allons faire en sorte de répondre aux demandes, à la fois en eau et électricité, que nous soumettent les populations à travers ces petites extensions (...). Nous renforçons le partenariat avec la mairie de Libreville, afin que toutes les fuites d'eau puissent être

signalées et réparées en temps utile. De façon à pouvoir faire bénéficier à l'ensemble de la population de l'eau qui est disponible sur la commune de Libreville», a expliqué M. Boo.

Un plan d'actions à mettre en œuvre et qui se greffera

également au déploiement de la Journée citoyenne, observée le 1er samedi de chaque mois, avec un renforcement de la communication entre la SEEG, la mairie de Libreville, les mairies d'arrondissement et les chefs de quartier.

